



HAL
open science

**Presse, ethnicité et inter-ethnicité dans l'île Maurice
coloniale : l'épisode de la feuille commune
Cernéen-Mauricien-Advance**

Mayila Paroomal

► **To cite this version:**

Mayila Paroomal. Presse, ethnicité et inter-ethnicité dans l'île Maurice coloniale : l'épisode de la feuille commune Cernéen-Mauricien-Advance. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, 2008, Interethnicité et Interculturalité à l'île Maurice, IV (4-5), pp.49-65. hal-03484890

HAL Id: hal-03484890

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03484890v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRESSE, ETHNICITE ET INTER-ETHNICITE DANS L'ILE MAURICE COLONIALE

L'épisode de la feuille commune *Cernéen-Mauricien-Advance*

MAYILA PAROOMAL
SENIOR LECTURER
UNIVERSITY OF MAURITIUS

Résumé

Ce travail s'attache, dans un premier temps, à établir le lien entre l'évolution de la presse libre et le fait ethnique dans l'île Maurice coloniale, pour ensuite s'intéresser à un phénomène inhabituel et surprenant, la fusion de trois quotidiens d'affiliation ethnique différente, *Cernéen*, *Mauricien* et *Advance*, dans les années 1940. Il s'agira de montrer que la pénurie de papier — occasionnée par les circonstances de la guerre — qui entraîne cette fusion n'aurait pas pu faire naître l'idée d'un tel projet s'il n'y avait pas déjà plusieurs convergences entre ces titres de presse ainsi qu'entre leurs différents rédacteurs en chef ou directeurs. Outre les convergences, c'est sans doute une formule astucieuse servant de *modus operandi* entre les trois partenaires qui a permis à la feuille commune *Cernéen-Mauricien-Advance* de durer plus de six années et demie. Enfin, une réflexion est proposée sur la portée d'un tel journal dans le contexte mauricien.

Mots-clés : journaux, presse, ethnicité, inter-ethnicité.

Abstract

The first part of this paper establishes the relationship between the evolution of the free press and the ethnic context in Mauritius during the colonial period. The paper goes on to examine a rare and somewhat surprising phenomenon, namely the merger in the 1940s of three dailies with distinct ethnic affiliations: the titles in question being *Cernéen*, *Mauricien*, and *Advance*.

The author argues that this unusual merger cannot be solely attributed to the shortage of paper brought on by Second World War. Rather, the determining factor behind the merger was due to the already existing points of convergence amongst the editors in chief and directors. Quite apart from the common ground which prevailed amongst the three papers, what enabled the combined title *Cernéen-Mauricien-Advance* to last for more than six and a half years was doubtless an ingenious editorial policy.

The paper concludes by highlighting the significance of this merger in the Mauritian context.

Keywords : newspapers, press, ethnicity, interethnicity.

Depuis l'avènement de la presse libre en 1832, les journaux de l'île Maurice coloniale ont évolué en étroite interaction avec le fait ethnique qui a caractérisé la structuration sociale. Outre le fait d'avoir généralement été fondés pour défendre les intérêts d'un groupe ethnique et d'avoir participé

à leur construction identitaire, les journaux ont été accusés d'avoir, à certains moments, exacerbé les tensions inter-ethniques et d'avoir même contribué à provoquer des affrontements entre groupes ethniques. Toutefois, un phénomène inhabituel et surprenant se produisit dans les années 1940 : la fusion temporaire de trois quotidiens d'affiliation ethnique différente, *Le Cernéen* (franco-mauricien), *Le Mauricien* (gens de couleur) et *Advance* (indo-mauricien).

Etant donné la difficulté pour des responsables et collaborateurs de différents journaux de produire un journal en commun, quel que soit le contexte socio-historique ou politique¹, l'on peut s'interroger sur cette fusion, qui paraît d'autant plus étonnante que la réforme constitutionnelle des années 1940 menace de remettre en question les rapports de force entre les groupes ethniques et d'exacerber les rivalités. Comme l'avouait plus tard l'un des journaux : « L'entente, que l'on croyait impossible, s'est réalisée et a été maintenue »².

Ce travail se propose tout d'abord de faire un survol des liens étroits entre la presse coloniale et le fait ethnique à Maurice, faisant ainsi ressortir la singularité de l'existence d'une feuille commune telle que *Cernéen-Mauricien-Advance*. Nous nous intéresserons ensuite, d'une part, aux facteurs qui ont rendu envisageable l'idée de cette feuille commune, et d'autre part, aux éléments qui ont permis la réalisation dans les faits de ce journal et ce, pendant plus de six ans et demi.

LA PRESSE ET LE FAIT ETHNIQUE DANS L'ILE MAURICE D'AVANT-GUERRE

Depuis la création du premier journal en 1773 jusqu'en 1832, sauf pour une très courte période, la presse était généralement sous un régime de censure. A la fin des années 1820, lorsque suivant les attaques de l'*Anti-Slavery Society* à Londres, il fut question d'abolition de l'esclavage pour Maurice, les colons, grands planteurs d'origine française également grands propriétaires d'esclaves, expédièrent leur porte-parole, Adrien d'Épinay, auprès du Colonial Office pour défendre leur cause. Adrien D'Épinay réclama, entre autres, la liberté de la presse dans le but de défendre les planteurs contre les « accusations » des *abolitionistes*, et de leur journal l'*Anti-Slavery Reporter*. Si diverses raisons motivèrent la décision des autorités coloniales d'accorder la liberté de la presse, le fondement du statut de presse libre à Maurice paraît quelque peu paradoxal dans la mesure où elle fut accordée, suite à la demande d'un

1 Marcel Tambarin, *Le poids du passé national-socialiste en République Fédérale d'Allemagne à travers l'hebdomadaire DIE ZEIT (1946-1985)*, Thèse pour le doctorat de III^e cycle, Université Paris III, 1988, p. 1.

2 *Advance*, 1^{er} déc. 1948.

groupe ethnique ou racial qui voulait s'exprimer en faveur du maintien de l'esclavage – système qui avait officialisé la domination d'une race à l'égard d'autres.

Adrien d'Epinay ne tarda point à créer le *Cernéen*, premier journal libre de la colonie, pour s'opposer à l'abolition de l'esclavage. Lorsque l'abolition devint inévitable, le journal se mobilisa pour réclamer une compensation financière pour les propriétaires d'esclaves. En 1835, l'esclavage aboli et la compensation accordée aux propriétaires d'esclaves, le *Cernéen*, rejoint plus tard par d'autres titres, œuvrera pour le maintien et le renforcement de la position dominante des Franco-mauriciens dans une société cloisonnée et hiérarchisée sur la base de la race.

A peine deux mois après la parution du *Cernéen*, le journal *La Balance* vit le jour, avec entre autres objectifs, celui de défendre la cause des Gens de couleur (Métis constituant, outre les Blancs et les esclaves, un troisième groupe de population dès les débuts de la colonisation française). D'autres journaux des Gens de couleur — dont la *Sentinelle* de Rémy Ollier, une vingtaine d'années plus tard — furent créés par la suite et poursuivirent la conscientisation politique du groupe ainsi que le combat contre les préjugés dont il était victime. La presse fut, pour ce groupe ethnique, un formidable outil de construction de son identité. Les journaux des Gens de couleur, à l'instar des journaux Franco-mauriciens, revendiqueront plus de postes dans la fonction publique pour les « *Mauriciens* » plutôt que le recours à des expatriés britanniques.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la presse fut, dans les faits, le privilège exclusif des élites de classe fondées sur les différences de races, c'est-à-dire les Franco-mauriciens et les Gens de couleur. Dans la première moitié du vingtième siècle, d'autres groupes, dans le cadre de la construction de leur identité ethnique et de leur éveil politique, créèrent des organes de presse politiques, culturels, religieux, ou littéraires.

Si le premier journal politique indo-mauricien, *The Hindusthani* (1909-1914), fondé par Manilall Doctor, un avocat indien venu défendre les intérêts des immigrants indiens et des Indo-mauriciens, eut du mal à subsister du fait de « l'apathie » et du « désintérêt » des Indo-Mauriciens de l'époque, il jeta toutefois les bases pour d'autres journaux ou périodiques pour la génération suivante des Indo-mauriciens, qui allait montrer plus d'intérêt aux affaires de la colonie³ et réclamer des droits politiques. Le mouvement *Arya Samaj* visant à éveiller la conscience politique des Indo-mauriciens aura recours à des périodiques en hindi⁴. A partir des années 1920 surtout, plusieurs publications destinées aux Indo-mauriciens seront créées. Les différences internes au groupe indo-

3 Moomtaz Emrith, *History of the Muslims in Mauritius*, Editions le Printemps, 1994, p. 237.

4 *L'Express*, 3 décembre 1993.

mauricien allaient se manifester à travers les journaux des différents sous-groupes : de religion hindoue ou de langue hindi (*Mauritius Arya Patrika*, *Mauritius Mitra*, *Arya Vir...*), de culture tamoule (*The Tamil Voice*, 1947), de religion musulmane (*The New Era*, créé en 1932, se voulait l'organe de la communauté musulmane et se proposait d'exprimer les points de vue et les préoccupations de celle-ci en matière sociale, économique et politique)⁵.

De même, une autre composante de la population mauricienne, d'origine chinoise, qui s'était établie dans la colonie surtout à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, créa ses journaux — principalement en langue chinoise — à partir des années 1920 : *Mauritius Chinese Weekly*, *The Chinese Times*, *Chinese Commercial Press*.

PRESSE, FACTEUR DE DIVISIONS

Au cours de la période coloniale à Maurice, à maintes reprises, la presse a été perçue comme un instrument de divisions, véhiculant et alimentant les préjugés entre différents groupes, envenimant les relations entre eux, ainsi que le démontrent les quelques exemples qui suivent. Par exemple, en 1859, le révérend Beaton⁶, du *London Missionary Society* trouvait regrettable que la presse, comme d'ailleurs le gouvernement local, au lieu de promouvoir des rapports amicaux et d'éradiquer les sentiments de haine et de jalousie entre les Franco-mauriciens et les Gens de couleur, contribuent, involontairement ou délibérément, à élargir le fossé entre eux.

Pour Beaton (1859), la presse attisait les haines entre les deux groupes :

« The press also, by the scurrilous articles which appear in its daily columns, keeps alive these prejudices, and profits by the evil passions which it fosters and excites. The organ of the French party, in which able articles occasionally appear, covers the coloured people with bitter sarcasms, which are all the more keenly felt, because they are sometimes true. The organ of the coloured people retaliates by foretelling the time when the degenerate descendants of the whites shall become the cooks and coachmen of the coloured men, and by appealing to the evil passions of the latter class... »⁷.

5 M. Emrith, *op. cit.*, p. 239.

6 Patrick Beaton, *Creoles and coolies, or Five years in Mauritius*, London, J. Nisbet and Co., 2nd edition, 1859, p. 98.

7 Patrick Beaton, *ibid.*, p. 100.

Même l'unique organe de presse ayant à sa tête un Britannique « *joins in the senseless cry against the coloured people, and treats them and their leaders with undisguised contempt* ». Beaton raconte un incident au théâtre où des Blancs avaient ridiculisé le maire appartenant à la population de couleur. L'incident fut traité par l'homme de presse britannique comme une belle farce, ce qui entraîna l'attaque de ce dernier par un homme de couleur.

La presse aurait, par ailleurs, « profité » des divisions entre les Britanniques et la population d'origine française qui avaient suivi l'abolition de l'esclavage : « *The local press, instead of trying to bridge over the gulf that separates the two parties, and to produce more amicable relations between them, profited by this dissension* ». Selon Beaton, l'antipathie entre les groupes aurait été nourrie et encouragée ; les éditorialistes

« find a never-failing resource in appealing to old prejudices, in lamenting the loss of nationality, and in pouring contempt upon the manners and institutions of the British. The press of Mauritius has had more to do in fostering bad passions, and in keeping alive the slumbering embers of national antipathy between the two classes, than any other cause. It has trafficked in and made merchandise of feelings which, in the natural course of things, would soon have died out »⁸.

Au début des années 1870, c'est Adolphe de Plevitz, petit planteur d'origine allemande, devenu la « figure de proue d'une contestation mettant à l'épreuve les délicates relations entre le patronat et la main-d'œuvre immigrée »⁹, qui fut la cible d'une campagne de dénigrement de la presse. Lorsqu'il prit la défense des laboureurs indiens dont les conditions de travail étaient déplorables et fit signer une pétition adressée au gouverneur, certains journaux incitèrent même à son agression¹⁰.

Dans le contexte de la réforme constitutionnelle de 1885 qui créa le premier Conseil Législatif partiellement élu, et des élections de 1886 — le suffrage censitaire ne concernant cependant qu'une poignée d'électeurs — les deux camps adverses, les réformistes (gens de couleur) et les anti-réformistes (franco-mauriciens) s'affrontèrent par le biais de la presse. Les dix quotidiens d'alors furent tous partie prenante du combat¹¹. Il faut souligner que de 1886 jusqu'au début de la Grande Guerre, il y eut une série de conflits et de querelles politiques entre Gens de couleur et Franco-mauriciens qui se manifestèrent dans la presse.

Autour des élections de 1911, toujours réservées à une minorité de la population, en l'occurrence les Franco-mauriciens et les Gens de couleur,

8 Patrick Beaton, *ibid.*, p. 122.

9 Rivaltz Quenette, *L'Appel aux Urnes*, Mahatma Gandhi Institute, 1986, p. 24.

10 Loreta De Plevitz, *Restless Energy. A biography of A. De Plevitz*, MGI, Moka, p. 45.

11 Adèle Simmons-Smith, *Modern Mauritius. The Politics of Decolonization*, Indiana University Press, 1982, p. 22.

la rumeur de l'assassinat du Dr Eugène Laurent, un des leaders politiques de la population de couleur, par des Franco-mauriciens, fut suivie de plusieurs journées d'émeutes violentes et sanglantes à Port-Louis. Les locaux de plusieurs journaux (*Le Radical*, *Le Cernéen*, *le Merchants' and Planters Gazette...*) des « Oligarques » (Franco-mauriciens) furent saccagés dans le conflit opposant ces derniers aux partisans d'*Action Libérale* (la classe moyenne des Gens de couleur)¹². Le rapport de la Commission locale chargée d'enquêter sur les causes des émeutes pointa du doigt, entre autres, la presse et ses provocations : « *the press on both sides further excited party passions, adding fuel to the flame* »¹³. Les deux groupes eux-mêmes avouaient leurs responsabilités :

« les deux groupes reconnaissent unanimement que les récriminations effrénées et les articles incendiaires des organes des partis politiques des deux côtés ont été responsables de tous les ressentiments qui ont donné lieu aux récentes émeutes. Il va de soi que chaque parti insiste que la presse des adversaires a été la plus coupable et que la leur était plus ou moins forcée d'adopter des tactiques similaires »¹⁴.

Autour de ces mêmes événements de 1911, la presse colporta divers préjugés et stéréotypes présents dans la société mauricienne. *The Planters' and Commercial Gazette* qualifia les élus démocrates Laurent (homme de couleur qui mena campagne en sollicitant le soutien à la fois de la classe laborieuse des Créoles et de la classe moyenne indo-mauricienne) de « député des Asiatiques », et Nairac (Franco-mauricien progressiste) de « Hadjee Nairac »¹⁵. Ce genre de traitement n'était pas un cas isolé dans la presse qui s'est souvent fait l'écho — lorsqu'elle n'en a pas été elle-même l'auteur — de préjugés et de stéréotypes présents dans la société mauricienne.

A travers les exemples précités, nous avons voulu faire ressortir que, depuis 1832, le fait ethnique a caractérisé et influencé les journaux dans une plus ou moins grande mesure. Dès lors le *Cernéen-Mauricien-Advance* (1942-1948), fusion de trois titres d'affiliation ethnique différente, apparaît comme un phénomène singulier, suscitant intérêt et interrogation.

12 *Macmillan Illustrated*, 1914, London, p. 427 ; Moheeputh A., 1986, « *An Orgy of violence for the Elections of 1911* », in *La Gazette des Iles*, n°1, 1986, p. 31-36.

13 *Report of the Commission of Enquiry into the riots in Mauritius in January 1911*, p. 24.

14 *Report of the Commission of Enquiry into the riots in Mauritius in January 1911*, p. 22 (notre traduction).

15 Moheeputh, *op. cit.* (Note : Hadjee : le musulman qui a accompli le pèlerinage à La Mecque).

LE *CERNEEN-MAURICIEN-ADVANCE*, UN EPISODE INTER-ETHNIQUE DE LA PRESSE COLONIALE

LE CONTEXTE DE GUERRE ET LA PENURIE DE PAPIER

La Deuxième guerre mondiale, qui affectait la Grande-Bretagne, finit par avoir des conséquences jusque dans la colonie lointaine de Maurice et entraîna la diminution du mouvement maritime avec, pour conséquence, la réduction des importations et une pénurie générale. A partir de juillet 1941, le gouvernement local prit le contrôle de l'importation et de la distribution du papier à journal, n'accordant ainsi plus de permis à des importateurs privés. Après l'entrée en guerre du Japon, les possibilités d'arrivage de papier diminuèrent considérablement. Suite à l'invasion japonaise de Singapour en février 1942, et la crainte d'une tentative des Japonais de s'emparer des Seychelles, de Maurice et de Madagascar, l'arrivée des navires devint encore plus aléatoire que dans les mois précédents¹⁶.

Dans la première semaine de mars 1942, il n'y avait plus qu'un stock d'environ quatre mois et demi de papier à journal au taux de consommation de l'époque ; « en raison de la diminution alarmante des stocks de papier dans la colonie et des difficultés d'approvisionnement »¹⁷, les autorités décidèrent de réduire la consommation de papier des quotidiens et la fourniture de papier pour chaque journal fut réduite d'un tiers. Annoncé pour le 9 mars, le rationnement du papier prit finalement effet le 16 mars 1942. Dans le cadre du rationnement, les journaux furent requis de notifier au plus tôt à l'Imprimeur du gouvernement, chargé de la distribution du papier à journal, des dispositions qu'ils allaient prendre à la suite du rationnement de papier : « réduction de leur tirage ou de leur format, ou décision de cesser de paraître »¹⁸.

Les trois principaux quotidiens de l'époque : *Cernéen*, *Mauricien* et *Advance* optèrent pour la réduction de leur tirage, à partir du 17 mars. Avec moins d'exemplaires de ces quotidiens, plusieurs personnes ne purent se procurer un journal. En outre, l'économie d'échelle n'était plus possible avec environ un tiers d'exemplaires en moins, et la situation financière des quotidiens pouvait difficilement supporter cette réduction de tirage, surtout sans augmentation du prix de vente. La réduction du tirage fut abandonnée comme solution.

« Le rationnement du papier à journal qui nous a été imposé ne nous permet plus de paraître tous les jours en notre format habituel. Nous

16 *Mauricien*, 6 février 1942.

17 *Le Cernéen*, 10 mars 1942.

18 *Mauricien*, 6 mars 1942.

avons donc décidé, d'accord avec nos confrères de l'Association de la presse, de réduire ce format, au moins trois fois la semaine »¹⁹.

C'est ainsi que la réduction du format fut tentée par les trois Grands Quotidiens, qui parurent tous en demi-feuille, trois jours par semaine, et en quart de feuille les trois autres jours, entre le 19 et le 31 mars. Mais la réduction du format fut vite écartée car certes, il y avait la diminution d'un tiers des dépenses de papier, mais il fallait offrir aux lecteurs « une pénible compression des informations de guerre et des questions d'actualité locale », et il « fallait trouver de la place le lendemain dans la demi-feuille pour les annonces qui n'avaient pu passer dans le quart de feuille »²⁰.

Finalement, une déclaration commune fut publiée dans les trois journaux *Cernéen*, *Advance* et *Mauricien*, le 30 mars 1942, pour informer les lecteurs qu'après un examen de toutes les considérations et de toutes les conséquences possibles, la fusion des trois Grands Quotidiens était la meilleure solution « dans les circonstances actuelles, au point de vue des intérêts de ces journaux comme au point de vue des intérêts du public »²¹. L'on apprenait que le projet d'une feuille commune *Cernéen-Mauricien-Advance* avait été décidé et adopté en quelques jours car « la mise à exécution s'imposait à bref délai », tout retard ne pouvant que faire accroître les difficultés de la situation.

La fusion prit effet le 1^{er} avril 1942.

LES TROIS PARTENAIRES DE LA FEUILLE COMMUNE

Au début des années 1940, *Le Cernéen* était le journal le plus ancien de l'époque. Tout au long de son histoire de cent cinquante ans, le *Cernéen* aura exprimé « les positions politiques de l'oligarchie sucrière et de la droite politique mauricienne »²². Dans le contexte de l'évolution des structures politiques qui menaçait de remettre en question la position dominante des Franco-mauriciens au sein du Conseil du Gouvernement et d'autres institutions, le *Cernéen* fut donc le plus conservateur des trois partenaires de la feuille commune, sur la question de la réforme constitutionnelle, souhaitant d'abord maintenir le *statu quo*, et lorsque le processus de réforme fut mis en marche, préconisa une représentation « communale », c'est-à-dire une liste électorale séparée pour chaque communauté.

19 *Advance*, 19 mars 1942.

20 Déclaration commune, in *Cernéen* 30 mars 1942, *Mauricien* 30 mars 1942 et *Advance* 30 mars 1942.

21 Déclaration commune, *ibid.*

22 J. P. & J. Durand, *L'île Maurice et ses populations*, Editions Complexe, 1978, p. 39.

Le Mauricien créé en 1908 pour défendre des intérêts franco-mauriciens fut racheté, en 1922, par des hommes de couleur²³. La rédaction en chef fut alors confiée à Raoul Rivet qui, au début des années 1940, en était également le directeur et propriétaire, tout en ayant une position prééminente dans la vie politique municipale de Port-Louis. Rivet était également un des co-fondateurs de l'Union Mauricienne, groupement politique actif depuis les années 1920 dont la devise était l'élite d'où qu'elle vienne, prônant une coalition de représentants des Franco-mauriciens, Gens de couleur et Indo-mauriciens.

Le quotidien *Advance* était le journal de l'un des deux courants de l'élite indo-mauricienne montante. Il existait depuis à peine dix-huit mois au moment de la création de la feuille commune. Les directeurs et rédacteurs d'*Advance* appartenaient à la génération des jeunes intellectuels ou professionnels (médecins, avocats) indo-mauriciens formés dans des universités occidentales et qui allaient être à l'avant-plan de la scène politique à partir des années 1940, pour réclamer l'élargissement de l'électorat et la démocratisation des structures politiques. *Advance* était rapidement devenu le journal à plus fort tirage et était bien vu du pouvoir colonial. Une correspondance coloniale écrivait au sujet du journal : « *While representing the Indian point of view, it is essentially moderate in outlook, correct in attitude, markedly pro-British, and contains well-written articles* », ajoutant qu'*Advance* « *has a circulation of 4,300 and has badly hit some of the older-established papers* »²⁴. Il s'agissait, en l'occurrence, du *Cernéen* et du *Mauricien* pour qui *Advance* était sans doute, en ces débuts des années 1940, un partenaire incontournable.

LES CONVERGENCES ENTRE LES TROIS QUOTIDIENS

Dans le contexte de la guerre et face à la pénurie de papier, l'existence même des trois Grands Quotidiens semblait menacée et trouver une solution était ainsi une question de survie. Cependant, la fusion n'aurait pu être envisagée s'il n'y avait pas eu des convergences entre les trois journaux car le cloisonnement et les conflits d'intérêt étaient bien réels au sein de la société mauricienne de l'époque.

CONVERGENCES PONCTUELLES OU SITUATIONNELLES

Le danger de la guerre, et notamment les risques d'invasion japonaise, firent naître un certain sentiment d'autodéfense, de patriotisme

23 Marcel Cabon, *Laurent-Rivet*, Les Editions Mauriciennes, 1966, p. 48.

24 CO 875/7/5.

pourrait-on dire, dans le milieu des élites comprenant les rédacteurs et directeurs des journaux dont certains étaient par ailleurs membres du Conseil du Gouvernement. Lorsque, lors d'une réunion d'urgence, le gouverneur demanda s'ils accepteraient que « si les forces ennemies arrivaient à prendre possession de l'île [...] les usines sucrières devraient être mises hors d'état de fonctionner »²⁵, la proposition fut rejetée : « Vous, Messieurs, vous allez partir, mais qu'advient-il de nous si l'industrie mère, sur laquelle tous les habitants dépendent pour vivre, était paralysée ? » Selon Seewoosagur Ramgoolam, cette réaction démontrait « "l'élan national et unitaire", la disposition naturelle du peuple mauricien à s'unir en temps de crise pour faire face à l'adversité », et « [c]e fut dans un même esprit que les journaux *Advance*, le *Mauricien* et *Cernéen* fusionnèrent en un seul journal pour toute la durée de la guerre et même après ».

La Déclaration Commune publiée par les trois rédacteurs en chef faisait état de cette solidarité née dans les circonstances d'alors : « la guerre, surtout avec les développements qui la rapprochent de plus en plus de notre île et de nos foyers, fait passer d'autres préoccupations et d'autres activités avant, et bien avant les discussions, les ambitions, les intérêts, les projets de la vie politique locale ».

Dans le contexte de pénurie de papier, il y allait de la survie économique des journaux. Etant donné que les deux autres solutions tentées au mois de mars 1942 n'étaient pas viables économiquement, les responsables des trois principaux quotidiens optèrent pour une solution qui devait permettre d'assurer leur existence matérielle et physique, la fusion. La déclaration commune expliquait aux lecteurs des trois grands quotidiens que les trois principaux quotidiens étaient « les plus affectés par le rationnement du papier »²⁶ car ils avaient plus de frais et de personnel que les petits journaux et que, d'ailleurs, une des principales conditions de l'accord de fusion était d'assurer les moyens de subsistance à tous les employés des trois journaux — employés de rédaction et d'administration, ouvriers, pions, vendeurs, et leurs familles. Les lecteurs-acheteurs furent aussi mis à contribution : l'« obligation morale de conserver tous nos employés » sera répercutée sur le public ; les « frais triples de personnel pour une seule feuille impliquaient nécessairement une augmentation du prix de la vente au numéro et de l'abonnement ». Mais, étant donné que bon nombre de lecteurs trouveront sans doute difficile d'acheter chaque jour le journal commun à dix sous, soit le double du prix d'un quotidien d'avant la fusion, la déclaration commune allait jusqu'à conseiller aux lecteurs de s'entendre à deux ou à trois pour acheter la feuille commune au numéro ou par abonnement. Cette association était même nécessaire, selon la déclaration commune, car outre les considérations d'ordre

25 Sydney Selvon, *Ramgoolam*, EOI, Rose-Hill, 1986, p. 124.

26 Déclaration Commune, *op. cit.*

pécuniaire, il y aura de toute manière, un tiers de feuilles en moins en circulation avec le rationnement de papier.

CONVERGENCES DE FORME, CONTENU ET FONCTIONNEMENT

Si la survie économique et la réaction de défense *nationale* furent sans doute les principales motivations pour fusionner, la convergence au niveau de la forme, du contenu et du fonctionnement des trois principaux journaux rendait, sans doute, plus facilement envisageable la fusion. Ils étaient tous trois des quotidiens de l'après-midi, avec un format identique et le même nombre de pages. Ils contenaient le même type d'informations dont principalement des nouvelles étrangères et notamment de la guerre depuis quelques années, des comptes rendus du Conseil municipal et Conseil du Gouvernement, des annonces publicitaires, des avis officiels, et quelques articles d'opinions et lettres de lecteurs. En outre, la censure en vigueur pendant la guerre, le fait que les quotidiens étaient appelés à prêter leur concours « gratuit dans une mesure des deux tiers » aux autorités, la nécessité de « donner aux lecteurs une vue aussi exacte que possible des événements qui se déroulaient sur les champs de bataille et sur la scène de la politique internationale »²⁷ ainsi que l'effort de guerre consenti volontairement par la presse elle-même occasionnaient une plus grande uniformisation des quotidiens.

La langue utilisée par le *Cernéen* et le *Mauricien* était principalement le français alors qu'*Advance* utilisait aussi bien l'anglais que le français, cependant son rédacteur en chef était francophile. Ainsi, la langue dominante de la feuille commune fut tout naturellement le français même si des articles en anglais de certains collaborateurs d'*Advance* allaient aussi être publiés.

Au niveau du fonctionnement, la conception et la réalisation des journaux se faisaient encore de manière traditionnelle : la conception et l'écriture étaient l'affaire d'à peine quelques individus, voire de quasiment « un seul homme, qui fait à peu près tout — l'éditorial, la traduction des télégrammes, les chiens écrasés, les chroniques, la correction des épreuves »²⁸. Dans le cas du *Mauricien*, Raoul Rivet était aussi bien le directeur et le rédacteur en chef, ce qui impliquait qu'un seul homme détenait les pouvoirs de décision.

Il faut souligner qu'avant la création de la feuille commune, les trois grands quotidiens de la presse se retrouvaient déjà, avec les autres titres de presse, au sein de l'*Association de la presse*. Les trois grands quotidiens *Cernéen*, *Mauricien* et *Advance* s'étaient déjà concertés dans le passé, par

27 *Advance*, 1^{er} décembre 1948.

28 Cabon, *Laurent-Rivet*, 1966, p. 58.

exemple, le 9 janvier 1942, plusieurs semaines avant la fusion, les trois rédacteurs en chef s'étaient entendus pour « donner une double feuille [...] afin de pouvoir publier le compte rendu officiel des débats qui eurent lieu le mardi 23 décembre au Conseil législatif sur la motion du second député de Port-Louis au sujet des conditions du service militaire »²⁹. On pourrait même parler d'un esprit corporatiste au sein de la presse pour veiller à ses intérêts. En mars 1942, c'est au sein de l'Association de la Presse — dominée par les trois grands quotidiens — que les différentes solutions pour faire face à la pénurie de papier furent discutées et adoptées : la fusion, la publication de la feuille commune par l'imprimerie d'*Advance* qui « possède un meilleur matériel »³⁰, ainsi que les dispositions pour assurer des facilités aux autres journaux dont l'aménagement de *l'Après-midi* et de *La Vie Ouvrière* dans les bureaux du *Mauricien* afin qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure imprimerie. Cet esprit de corps relevait déjà d'une longue tradition d'environ un siècle, depuis Rémy Ollier et son journal *La Sentinelle* dans les années 1840. C'est encore ce corporatisme qui, lorsque le *Cernéen* fut « victime d'une conduite répréhensible de la part du Commissaire de Police » en 1937, poussa Raoul Rivet du *Mauricien* à déposer, en tant qu'élu, une motion au Conseil du Gouvernement afin de défendre « ce que j'estime être les droits, la dignité, la liberté de presse »³¹.

CONVERGENCES ENTRE LES HOMMES

Le fait que les hommes de presse se côtoyaient déjà au sein de diverses instances a aussi, sans doute, constitué un facteur important permettant aux responsables des trois quotidiens d'affiliation ethnique d'envisager une solution aussi inédite que la fusion. En effet, outre l'Association de Presse, les rédacteurs en chef des trois grands quotidiens appartenaient également à la Société des Ecrivains. En outre, certains rédacteurs, directeurs ou propriétaires de ces journaux se côtoyaient dans les instances politiques ; par exemple, Rivet, rédacteur en chef du *Mauricien*, était un élu du Conseil du Gouvernement dont faisait partie Seewoosagur Ramgoolam, un des directeurs d'*Advance*, en tant que membre nommé par le gouverneur. Ramgoolam était aussi un élu au Conseil Municipal et siégeait donc aux côtés des autres élus, Rivet et Martial, du journal *Mauricien*.

Les hommes de presse de ces trois journaux faisaient partie de la classe des élites. *Le Cernéen* était le journal historique des Franco-mauriciens qui constituaient l'élite depuis le XIX^e siècle. Les dirigeants du

29 *Mauricien*, 7 mars 1942.

30 Déclaration Commune, *op. cit.*

31 M. Cabon, *op. cit.*, p. 146.

Mauricien faisaient partie de l'élite des Gens de couleur (qui se situaient juste en dessous des Franco-mauriciens dans l'échelle sociale). Au début des années 1940, si *Advance* réclamait plus de droits pour la masse des travailleurs, ses préoccupations concernaient d'abord les intérêts de l'élite indo-mauricienne. Elle ne s'en cachait d'ailleurs pas et reprenait la formule de Pezzani, homme politique, en 1926, pour réclamer que l'on accorde « à l'élite d'où qu'elle vienne la place qui lui revient ». Mais, la collaboration envisagée et réussie entre les trois journaux tenait sans doute aussi des trois rédacteurs en chef. On peut mentionner le fait que Beejadhur était de ces Indo-mauriciens qui avaient une fascination pour la culture occidentale, et la « haute culture française », le référent culturel des deux autres rédacteurs en chef, de leurs journaux et des groupes qu'ils représentaient.

« On m'a demandé assez souvent, écrivit Aunuth Beejadhur dans le *Radical*, si je ne désirais pas, un jour ou l'autre, entreprendre un voyage au pays de mes ancêtres, dans cette Inde merveilleuse encore enveloppée dans son manteau de mystères puérils et de légendes dorées. J'ai toujours répondu invariablement : Oui, mais après que j'aurai visité les provinces françaises... »³².

Selon les autorités locales³³, Beejadhur, plus « modéré », avait même des conflits et des désaccords avec le conseil de direction d'*Advance* qui comprenait des membres plus radicaux comme Ramgoolam.

LE MODUS OPERANDI

La fusion, envisagée pour six mois au départ, dura finalement plus de six ans et demi. Si les convergences à divers niveaux avaient pu faire naître l'étonnante idée d'une fusion, et auraient sans doute permis aux trois quotidiens de cohabiter quelque temps, elles n'auraient peut-être pas suffi pour assurer la pérennité de la feuille commune. Les profondes divergences de vues et les conflits d'intérêts entre les trois quotidiens et les groupes qu'ils représentaient ne pouvaient être occultés totalement.

Outre que tout ce qui avait trait à l'organisation matérielle et aux aspects pratiques (par exemple imprimerie, abonnements, présentation) fut soigneusement convenu d'avance et d'ailleurs expliqué aux lecteurs, les partenaires adoptèrent une formule astucieuse dont l'importance pour la cohabitation durable des partenaires ne saurait être sous-estimée. En effet, il fut convenu que « [c]hacun des trois journaux conserve son entière indépendance politique et pourra exercer librement ses droits d'opinion

32 Jean-Georges Prosper, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, Editions de l'Océan Indien, 1978, p. 150.

33 CO167/925/2.

dans la *feuille commune*. Chaque journal pourra aussi publier sous sa propre responsabilité des informations ayant un caractère particulier correspondant à ses sympathies, à ses vues politiques »³⁴. Cette formule — que nous avons choisi d'appeler les *écrits d'exception* — où chaque partenaire pouvait faire paraître un article « sous sa responsabilité » en le publiant avec le nom du journal inscrit en tête d'article, donnait la possibilité à chacun des partenaires de conserver son identité, de se dissocier des autres et de s'exprimer en son nom propre à tout moment.

Sur les 1979 numéros du *Cernéen-Mauricien-Advance*³⁵, certains pouvaient contenir plus d'un *écrit d'exception* alors que plusieurs numéros pouvaient se succéder sans en contenir aucun. En tout, il y eut 270 *écrits d'exception*, avec 138 d'*Advance*, 77 du *Cernéen* et 58 du *Mauricien*. Durant la première année (1^{er} avril 1942 au 31 mars 1943), il n'y eut que 5 *écrits d'exception*, alors que le nombre augmenta pour osciller autour d'une moyenne de 27 pendant les quatre années suivantes. Durant la troisième année de la feuille commune, deux partenaires, *Cernéen* et *Advance*, s'engagèrent quelquefois dans des polémiques par *écrits d'exception* interposés, le *Cernéen* défendant la position des grands sucriers et *Advance*, celle de la masse des travailleurs. Durant la quatrième année, il y eut de nouveau des écrits d'exception qui véhiculaient des polémiques entre *Cernéen* et *Advance*, et ce fut le cas à diverses reprises jusqu'à la fin de la feuille commune. La cinquième année (1^{er} avril 1946-31 mars 1947) vit une légère augmentation (33) des *écrits d'exception*.

Les trois quotidiens eurent recours aux *écrits d'exception* pour des raisons différentes. Au cours de la vie de la feuille commune, le *Mauricien* en publia surtout autour des élections municipales, ou partielles. L'utilisation des *écrits d'exception* par le *Mauricien* semble avoir été pour se distinguer des deux autres confrères, pour faire montre du rôle prééminent de son groupe en matière de pouvoir municipal. Autour des élections municipales et de la législative partielle, en février 1943 et en décembre 1946 respectivement, les partenaires ne polémiquèrent pas entre eux, chacun laissant aux autres partenaires la liberté de faire des recommandations à leurs lecteurs. Il faut souligner qu'il y eut également certains accords politiques durant cette période par exemple entre les Gens de couleur et les Indo-mauriciens, comme cela avait déjà été le cas par le passé, en 1940.

34 Déclaration commune, *op. cit.*

35 M. Paroomal, *La fusion temporaire de trois quotidiens d'appartenance ethnique différente, dans l'île Maurice coloniale et multiraciale : Le Cernéen-Mauricien-Advance, 1942-1948*, Mémoire de DEA Sciences de l'Information et de la Communication, Paris X-Nanterre, juin 2001.

Advance et *Cernéen* eurent recours aux *écrits d'exception* pour exprimer leurs différences l'un par rapport à l'autre, non dans des périodes qui semblaient susceptibles d'entraîner des divergences telles les élections (municipales ou partielles), mais en période que l'on peut qualifier de « plate ». Certains écrits, que l'on peut à l'évidence attribuer au *Cernéen* ne figurèrent pas comme des *écrits d'exception*, même lorsqu'ils répliquaient aux écrits sous la responsabilité d'*Advance*. Cette pratique semble avoir été une sorte de *modus vivendi* entre *Cernéen* et *Advance*. Par ailleurs, même sans polémique ou provocation, *Advance* publia régulièrement des *écrits d'exception* par exemple concernant la réforme constitutionnelle³⁶, l'élargissement du suffrage, ou encore de meilleures conditions pour les Indo-mauriciens. L'objectif semble avoir été de se distinguer des autres partenaires en publiant ses prises de position ou ses opinions, conservant ou affirmant ainsi son identité distincte, préservant ses liens avec ses lecteurs, et... électeurs potentiels le moment venu.

Avec la nouvelle Constitution de 1947 et dans la perspective des élections législatives qui devaient s'ensuivre et qui menaçaient de remettre en question l'ordre établi et le pouvoir de l'élite historique (les Franco-mauriciens), l'entente entre les trois quotidiens s'effrita. Les *écrits d'exception* connurent une hausse significative (plus de 50) durant la sixième année (1^{er} avril 1947 à 31 mars 1948). On commença aussi à voir des différends exprimés entre *Advance* et *Mauricien*. Les huit derniers mois (avril à novembre 1948) de la *feuille commune* accusèrent une montée fulgurante des *écrits d'exception* (le nombre dépassant 100), révélant au grand jour les divergences politiques profondes entre les trois partenaires de la *feuille commune* et les divisions entre les groupes ethniques dont ils étaient le porte-parole. Le 6 juillet 1948, Rivet du *Mauricien* avait dû prendre sa plume pour tenter de répondre à tous ceux qui ne comprenaient pas que la *feuille commune* subsiste, alors même que la campagne électorale commençait. Il expliquait qu'au début de 1948 déjà, les trois journaux avaient voulu mettre fin à leur association mais que les circonstances ne l'avaient pas permis.

PORTEE ET SIGNIFICATION DE LA FEUILLE COMMUNE

Au lendemain des élections, à la fin de novembre 1948, la situation à trois n'était plus tenable, surtout entre *Cernéen* et *Advance*. Le gouverneur résumait la situation ainsi : « *Since the election results were known, the three editors of the combined newspaper have ceased to live in conjugal felicity. Rivet has*

36 Par exemple, *Cernéen-Mauricien-Advance*, 12 octobre 1943.

aimed at Beejadbhur [...] Le Cernéen is openly and bitterly anti-Indian, and Beejadbhur of Advance is showing himself increasingly partisan »³⁷. Avec la fin de la *feuille commune* à trois, *Advance* recommença à paraître séparément tandis que *Cernéen* et *Mauricien* continuèrent comme une feuille commune à deux, du 1^{er} décembre 1948 au 30 septembre 1949.

Lorsque la *feuille commune* à trois prit fin, une certaine nostalgie fut exprimée de part et d'autre. *Advance* expliquait qu'il y avait eu des « points de vue souvent opposés », des « polémiques parfois acerbes », mais « il n'y eut jamais de heurt sérieux »³⁸. Au sujet des rédacteurs, directeurs et collaborateurs des trois journaux, le journal déclarait : « Cette collaboration leur aura appris à mieux se connaître et à comprendre que les discussions les plus efficaces se développent dans le respect de l'adversaire ». Les deux autres confrères déclaraient quant à eux : « Nous sommes certains que, de part et d'autre, nous conserverons de cette existence professionnelle en commun une meilleure compréhension, un meilleur esprit de confraternité »³⁹ car « [p]endant six années et demie, notre confrère d'*Advance* et nous avons travaillé côte à côte, dans un réel esprit de camaraderie, d'estime et de respect pour l'opinion d'autrui. Ce sont des années que nous n'oublierons pas ».

Quel bilan peut-on faire de l'existence du *Cernéen-Mauricien-Advance*, ce premier journal pluri-ethnique de Maurice que l'on pourrait aussi qualifier de « national », par le nombre de ses lecteurs et par les différents groupes ethniques visés ? Doit-on voir dans l'expérience de la feuille commune un signe avant-coureur de la « nation plurielle et démocratique » de l'île Maurice post-coloniale ? Certes, la feuille commune constitue un phénomène hautement symbolique ; pour la première fois dans l'histoire de Maurice, face au danger qui guette l'île, face à l'invasion japonaise qui semble probable, un sentiment patriotique est venu se superposer aux appartenances ethniques. Pour certains acteurs de l'époque, cela démontrait « la disposition naturelle du peuple mauricien à s'unir en temps de crise pour faire face à l'adversité »⁴⁰. Si à certains moments de l'histoire de la presse mauricienne, les journaux ont été des vecteurs ou des facteurs de divisions et de confrontations ethniques, à d'autres moments, ils se sont montrés capables de s'élever au-dessus de leurs différences, et la feuille commune des années 1940 constitue un tel exemple.

Cependant, lorsque l'on connaît la suite des événements, dans le sillage des élections de 1948 qui firent basculer le pouvoir politique des Franco-mauriciens aux mains des Indo-mauriciens, et qui entraîna, entre

37 CO 167/945/5.

38 *Advance*, 1^{er} déc. 1948.

39 *Le Mauricien-Le Cernéen*, 1^{er} déc. 1948.

40 S. Selvon, *op. cit.*, p. 124.

autres, l'ethnisation à outrance de la presse — l'épisode de la feuille commune étant alors oublié, voire occulté —, on serait tenté d'interpréter l'épisode du *Cernéen-Mauricien-Advance* comme la manifestation de ce *consensus négatif* qui constitue en quelque sorte le mode opératoire de la société mauricienne. Comme l'écrivent Arno et Orian,

« à travers des limitations réciproques s'organise un réseau de refus et d'acceptations qui aura pour résultat un système fonctionnant durablement. Il suppose qu'aucun des protagonistes ne cède rien de ses exigences. Préservant leur contenu initial, chaque strate s'accommode de l'existence de l'autre sans fusionner, sans se mettre d'accord mais non plus sans s'exclure complètement. Et c'est parce que on ne peut pas s'exclure tout à fait, qu'une autorégulation s'organise négativement »⁴¹.

Les écrits d'exception — disposition fondamentale de la feuille commune — qui permettaient aux trois partenaires de conserver leur identité distincte, confortent l'idée de consensus négatif. Du fait même de l'existence des écrits d'exception, la feuille commune, tout en étant une réalisation exemplaire, n'était pas une fusion totale. Par ailleurs, l'usage qui en fut fait est à souligner. Le fait qu'il n'y ait eu que 270 écrits d'exception sur les 1979 numéros de la feuille commune, indique non pas une absence de différends mais plutôt le fait que les partenaires durent trouver d'autres moyens pour gérer les sujets susceptibles de diviser. Il y eut, d'une part, des silences, comme par exemple autour des incidents de Belle-Vue en 1943, au cours desquels quelques laboureurs indo-mauriciens trouvèrent la mort. *L'Œuvre*, le seul autre quotidien qui existait en même temps que la feuille commune, témoigne de certains silences. D'autre part, les « *meetings* » ou rassemblements publics furent le lieu d'expression de propos parfois très sectaires et radicaux. Des extraits des rapports de police de l'époque, cités dans les correspondances des autorités coloniales d'alors, révèlent le décalage qui existait parfois entre, d'une part, la sérénité apparente dans la feuille commune et d'autre part, les propos virulents qui étaient tenus dans des rassemblements publics animés par des politiciens souvent proches d'*Advance*.

Ainsi, si le *Cernéen-Mauricien-Advance* reste un exemple unique dans l'histoire de la presse mauricienne, il faut sans doute relativiser la portée de cette production « inter-ethnique » et « interculturelle ».

41 Toni Arno et Claude Orian, *Ile Maurice, une société multiraciale*, L'Harmattan, 1986, p. 155.